

**Arrêté de nomination du Jury de la Licence Accès Santé (LAS)  
Année Universitaire 2023-2024**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.613-1, L.712-2°, R.811-13, D.911-31

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

Vu l'arrêté d'accréditation à délivrer les diplômes nationaux en date du 25 mai 2018

Vu la circulaire 2000-33 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur.

**Il est convenu ce qui suit :**

Article 1 : Par arrêté du Président d'Université Côte d'Azur,

Est désigné Président du Jury de la Licence Accès Santé (LAS) :

**Professeur Nicolas BRONSARD**

Sont désignés membres du jury de la Licence Accès Santé (LAS) :

|                  |                                                                       |                               |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>ECUE1</b> :   | Biomoléculaire/Génétique/<br>Biologie cellulaire/BDR                  | Professeur Sylvie BANNWARTH   |
| <b>ECUE 2</b> :  | Chimie/Chimie organique/Biochimie                                     | Professeur Giulia CHINETTI    |
| <b>ECUE 3</b> :  | Biophysique et physique de la matière Biophysique<br>des rayonnements | Professeur Jacques DARCOURT   |
| <b>ECUE 4</b> :  | Physiologie/Pharmacologie médicale                                    | Professeur Guillaume FAVRE    |
| <b>ECUE 5</b> :  | Biostatistiques et statistiques/<br>Santé numérique                   | Professeur Pascal STACCINI    |
| <b>ECUE 6</b> :  | Ethique et médecine légale/Santé publique/<br>Santé environnementale  | Professeur Gilles BERNARDIN   |
| <b>ECUE 7</b> :  | Anatomie générale/Microbiologie                                       | Professeur Nicolas BRONSARD   |
| <b>ECUE 8</b> :  | Histologie/Embryologie                                                | Professeur Philippe BAHADORAN |
| <b>ECUE 9</b> :  | Maïeutique/Pharmacie                                                  | Professeur Jerome DELOTTE     |
| <b>ECUE 10</b> : | Odontologie/Kinésithérapie                                            | Professeur Laurence LUPI      |

Article 2 : Le présent jury est compétent s'agissant des délibérations du semestre 1, du semestre 2 et des sessions de rattrapage

Article 3 : *Sauf en cas de force majeure, c'est-à-dire en cas d'évènements extérieurs, irrésistibles et imprévisibles, l'absence d'un membre de jury ne peut être admise lors des délibérations*

Fait à Nice, le 15 novembre 2023

Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation

Le Doyen de  
L'UFR Médecine de Nice

  
Jean BELAMANIA

Le Président d'Université Côte d'Azur et par délégation  
Le Doyen de la Faculté de Médecine de Nice